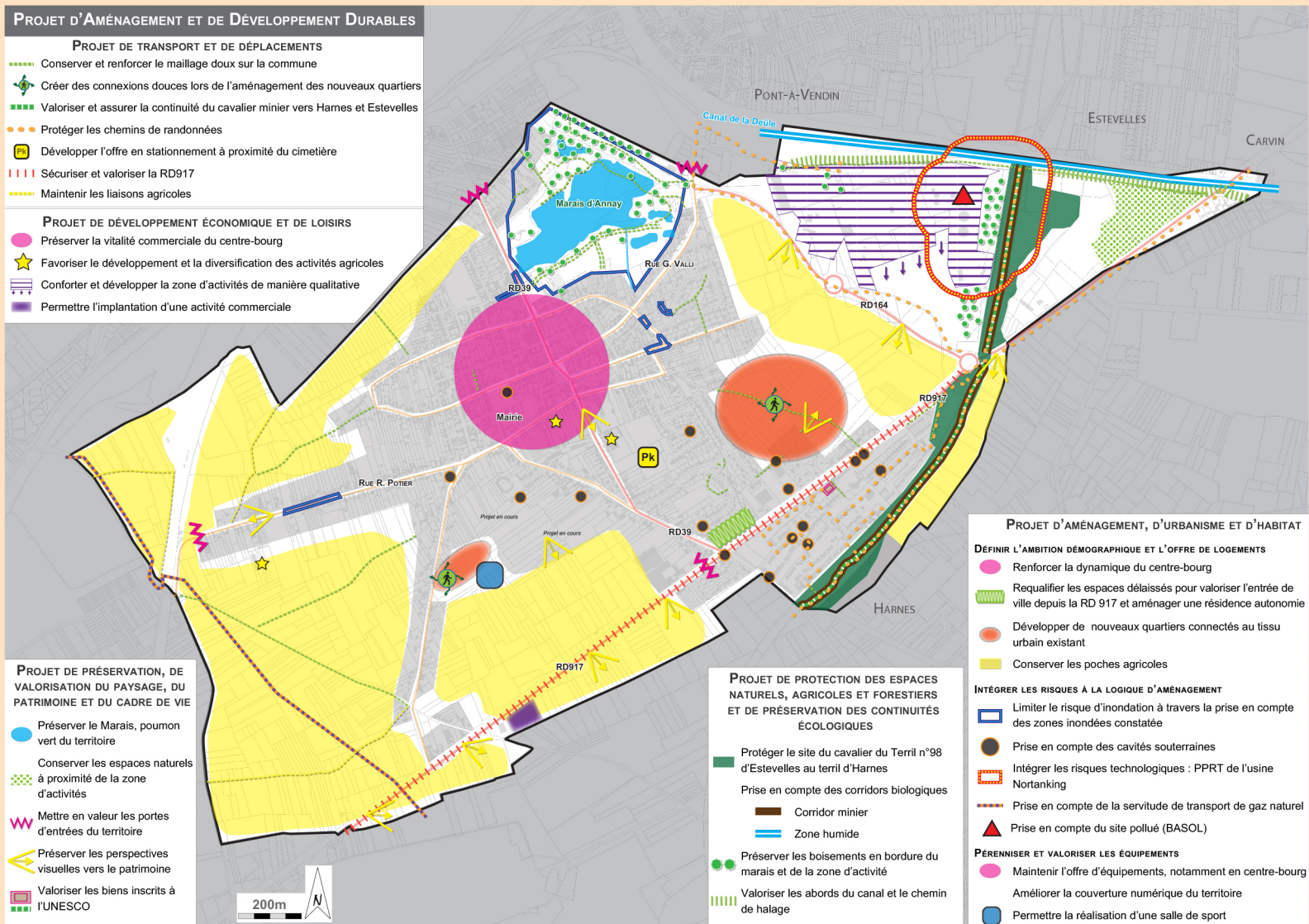




# ENJEUX DU PLAN LOCAL D'URBANISME



## ETAPE 4 - LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES - DÉBATTU EN CONSEIL MUNICIPAL

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables présente les grandes orientations envisagées par la commission municipale de suivi de la révision du Plan Local d'Urbanisme pour l'ensemble de la commune, en termes d'aménagement du territoire.

### Les axes principaux du PADD

- L'urbanisme et l'habitat,
- L'économie, les loisirs, les communications numériques et les équipements,
- Les transports et les déplacements
- Le paysage et le patrimoine
- Les espaces naturels, agricoles, forestiers et les continuités écologiques
- La modération de la consommation de l'espace et la lutte contre l'étalement urbain

CONSULTER LE DOSSIER ET APPORTER DES REMARQUES AU REGISTRE

Mairie d'Annay

Place Roger Salengro - 62 880 Annay-sous-Lens